



Mairie

4, PLACE DE LA MAIRIE  
68420 GUEBERSCHWIHR  
Tél. 03 89 49 31 05  
Fax 03 89 49 34 01  
E-mail. MAIRIE.GUEBERSCHWIHR@wanadoo.fr

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 17 janvier 2006**

Nombre de conseillers :  
=> élus : 15  
=> en exercice : 14  
=> présents : 12

Le dix-sept janvier deux mil six, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des séances de la Mairie, sous la Présidence de Mme Annie HUMBRECHT, Maire.

**Présents** : Mme HUMBRECHT Annie, Maire et Présidente de séance ; M.M. COSMO Aldo, WECK Christophe, KLINGER Roger, Adjoints ; M.M. GROSS Rémy, DOPPLER Jean-Michel, HUMBRECHT Claude, VOIRIN Guy, BURNER Antoine, SAULNIER Marco, Conseillers Municipaux ; Mmes RINNE Marit, DESCHAMPS Nicole, Conseillères Municipales.

**Absents excusés** : M. LICHTLE Eric, Conseiller Municipal, qui donne procuration à M. VOIRIN Guy en cas de vote ; M. MAURER Didier, Conseiller Municipal, qui donne procuration à M. HUMBRECHT Claude en cas de vote.

**Démissionnaire** : M. SPIESS René.

#### **4. Cimetière communal : fixation des tarifs concessions columbarium**

Mme le Maire informe le conseil que le columbarium installé au cimetière communal est presque achevé. Il convient de fixer le montant de la redevance trentenaire de l'emplacement.

Mme le Maire propose de fixer le tarif à 500 € l'emplacement. Les frais de gravure sont à la charge du concessionnaire.

Mme le Maire précise qu'un emplacement peut comporter jusqu'à 4 urnes. Un règlement sera mis en place ultérieurement.

**Le conseil, après délibération et vote à l'unanimité :**

- ✓ **fixe le montant de la redevance trentenaire à 500 € l'emplacement**
- ✓ **précise que les frais de gravure sont à la charge du concessionnaire**
- ✓ **précise qu'un règlement cimetière et un règlement columbarium seront rédigés au cours de l'année**



Pour extrait conforme,  
Guebenschwihr, le 30 janvier 2006  
Acte exécutoire et reçu par la Sous-Préfecture  
de Guebwiller le 31 JAN 2006

Le Maire :  
Annie HUMBRECHT